

Rencontre du mercredi 04 décembre 2024

avec Madame Valérie Glatigny, Ministre de l'Enseignement obligatoire

Introduction :

- ▶ Pas d'ordre du jour.
- ▶ Temps alloués : 45 min pour le fondamental (fonda) et 1h15 pour le secondaire.
- ▶ Les prochaines réunions seront scindées.

Points abordés pour le fondamental :

Évaluation en 3^e primaire :

Le test **CLE** dans le courant du deuxième trimestre sans recours à des mesures chiffrées.

- ▶ La ministre souhaite introduire une nouvelle évaluation en 3^e primaire pour détecter plus rapidement les élèves en difficulté.
- ▶ La ministre justifie la nouvelle évaluation en 3^e primaire par les lacunes constatées chez certains élèves en secondaire ou en supérieur (lecture, écriture). Et pour elle, le problème se situe au niveau de l'école fondamentale.

Paradoxes soulevés :

- ▶ 95 % des élèves réussissent le CEB, ce qui montre que le fondamental remplit bien son rôle. Pourquoi ajouter une évaluation supplémentaire ?
N'est-ce pas plutôt un problème en début de secondaire ?
- ▶ Différences inquiétantes entre les résultats du CEB et ceux du CE1D (écart de près de 40 %).
- ▶ Une fois de plus, l'école est réduite, aux yeux des parents et de la société, à la lecture, l'écriture et les mathématiques, oubliant que l'école fondamentale est

bien plus riche et diversifiée que cela.

Inquiétudes :

- ▶ **Stress accru** : même si elle n'est pas certificative, cette évaluation ajoutera du stress aux élèves, parents, et enseignants.
- ▶ **Illusion d'efficacité** : détecter les troubles d'apprentissage à l'aide d'un simple test est illusoire. Même pour les professionnels, identifier ces difficultés est un travail complexe.
Comment un test unique pourrait-il résoudre ces problématiques ? Un investissement en amont, de la 3^e maternelle à la 2^e primaire, serait bien plus pertinent.
- ▶ **Manque de confiance envers les enseignants** : croire qu'un test pourrait mieux détecter les difficultés des élèves revient à sous-estimer les enseignants qui observent et accompagnent ces enfants quotidiennement. Peut-on vraiment considérer qu'un test ponctuel soit plus efficace que le suivi régulier réalisé par des professionnels présents cinq jours par semaine ?

Solutions proposées :

- ▶ Renforcement des effectifs enseignants : doubler les enseignants dans les classes de 3^e maternelle, 1^{re} et 2^e primaire, même à mi-temps, pour permettre un travail plus approfondi avec les élèves.
- ▶ Réduction des effectifs par classe : limiter les classes à 20 élèves afin de favoriser un suivi individualisé.

Réponse de la ministre : « Nous n'avons pas ce budget. »

Commentaire :

Un tel investissement en amont permettrait de réduire les redoublements et les orientations vers le type 8, générant ainsi des économies substantielles à long terme.

Suggestion :

Revoir l'allocation des budgets alloués aux pôles :

- Une grande partie de ces budgets est utilisée pour louer des bâtiments ou rémunérer du personnel administratif. Il serait plus pertinent de réorienter ces moyens financiers vers des ressources humaines dans les classes, là où elles sont réellement nécessaires.

Barème et statut des directions :

1. Revaloriser le salaire des directions.
2. Définir la charge à 36/36 heures.
3. Statut des directions avec classe avec réduction des seuils à la baisse.

- La ministre reconnaît un manque de budget pour revaloriser simultanément les salaires des enseignants. Aucune échéance n'a été fixée pour cette réforme. Un conclave budgétaire est nécessaire.

Autonomie et allègement des tâches administratives :

Engagement de travailler sur :

- L'autonomie des directions et l'encadrement administratif.
- La suspension de certaines inspections.
- Le report d'un an pour le projet sur le décrochage scolaire.
- L'année "repos" entre CO et PdP pour réduire la pression sur les directions.
- La ministre n'a pas pu expliquer comment elle allait s'y prendre.

Divers :

1. La difficulté des frais de transport pour le spécialisé a été évoquée.
2. Maintien des salaires des enseignants et de l'indexation.
3. Impossible de réduire le nombre d'élèves par classe.
4. Pas de DAccE dans le spécialisé - en attente de circulaire (Benoît).
5. TSA - Demande formelle des besoins de formation par les Ass des Directions.

Injonction du PR :

Par rapport à l'IFPC concernant les besoins prioritaires des enseignants.

Commentaires sur le test CLE : Jean-Christophe.

Après le secondaire, la ministre est partie en laissant sa cheffe de cabinet, Fanny Constant.

Question posée :

Suppression des cours philos dans l'officiel.

- Réponse de la ministre : cela a déjà été budgétisé par le passé...